



CELP-BILANS ET RAPPORTS 2021-2022

Présentation annuelle et reddition de comptes

Enfin la relance : le Pivot est toujours là !

Conseil d'administration

Le Pivot ? Toujours là, renouvelé et vigoureux !

TABLE DES MATIÈRES :

Présentation de la ressource : page 2

1. La mission du CELP
2. Le but visé pour réaliser pleinement cette mission
3. L'essentiel : le CELP, un lieu d'impact
4. Ceux qui viennent au CELP : pourquoi ?
5. Pour qui le CELP existe-t-il ?
6. Les lieux physiques et les équipements du CELP

La vie associative, les communications et les membres du CELP : page 4-5

1. Les communications internes
2. Les membres du CELP
3. La vie associative pour ceux qui viennent au CELP
4. La vie associative : la liste des membres du CA du CELP en 2022-23
5. La vie associative en 2021-2022
6. Assemblées générales en 2021-2022
7. La vie associative des participants et les activités en 2021-2022
8. La vie associative : contribution de la communauté
9. La vie associative et les ressources du réseau local de services page

Qui ont été les acteurs de la gouvernance de 2020 à 2022? page 8

- 1- Le Conseil d'administration s'est donné à fond !
- 2- Lettre de la présidente du CA : la pandémie et les rats, coups portés droit au cœur de la mission du CELP
Lettre de la directrice du CELP

Quel(s) avancement(s) a (ont) été tout de même accompli(s) ? page 10-11

- 1- Les points saillants
- 2- Le détail :
 - a) Tableau 1 : Chronologie 2020-2022 : un aperçu de la période de transition
 - b) Tableau 2 : Rapport synthétique des activités 2021-2022
 - c) Tableau 3 : Rapport détaillé 2021-2022
 - d) Tableau 4 : Planification d'ici 2023 : du rattrapage et de l'action
 - e) Tableau 5 : L'horaire courant au CELP
- 3- La liste des activités qui se déroulent au CELP
- 4- La description de l'approche d'entraide au CELP
- 5- La description des activités du CELP

La donne financière page 22

- Le rapport financier au 31 mars 2022
- Tableau 6 : Prévisions budgétaires 2022-2023
- Les orientations 2022-2023
- Les résultats visés
- Actions à venir à court terme

Épilogue : Une affaire longue et embrouillée qui s'éclaircit.

Bienvenue à la relève ! page 40



Présentation de la ressource :

1- La mission du CELP :

LE CELP: UNE MISSION PRÉVENTIVE EN SANTÉ MENTALE ET UN LIEU DE RÉSILIENCE SOCIALE

De façon générale le CELP existe afin de :

- a) Promouvoir la santé affective dans la vie de groupe
- b) Promouvoir le don de soi, le bénévolat et l'entraide comme une régulation pour
 - 1- l'équilibre psychologique
 - 2- des relations humaines saines
 - 3- la régulation sociale de la santé mentale
- c) Maintenir la recherche d'équilibre par la vie démocratique et les communications saines
- d) Soutenir la responsabilité individuelle dans la vie de groupe par la santé des communications
- e) Maintenir un partenariat avec des personnes expérimentées ou spécialisées en santé mentale communautaire (psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, intervenants, aidants naturels et citoyens)
- f) Valoriser, soutenir et former les ressources humaines (employés, bénévoles au CELP, intervenants) engagées à la cause de la santé mentale
- g) Offrir le soutien technique à des fraternités-partenaires pour la réalisation de leurs activités dans des salles adaptées à l'entraide et à la vie de groupe (entraide d'individu à individu et de groupe à groupe)

Plus spécifiquement, le CELP :

- a) Offre des ateliers visant l'apprentissage d'une vie groupe et d'échanges de qualité entre participants
- b) Poursuit sa mission depuis sa fondation en rapport avec l'évolution des besoins de la communauté
- c) Dans son offre de services le CELP priorise le ressourcement (ce que nous avons déjà nommé le PACTOLE) par les moyens suivants :
 - 1- des rencontres régulières de supervision aux employés et bénévoles
 - 2- la formation continue et la supervision à l'approche écosystémique en santé mentale
 - 3- d'accéder à des activités thérapeutiques pour toute personne désireuse de travailler sur son propre équilibre
 - 4- une structure permanente d'accueil humanitaire visant à briser l'isolement et à s'inclure en appartenant à la cause de la santé mentale.
 - 5- l'offre de séminaires de réflexion (activités préventives en santé mentale) à toute personne désireuse de travailler sur son propre équilibre



2- Le but visé pour réaliser pleinement sa mission :

Depuis 2013 le CELPE réfléchit au manque de budget suffisant pour son développement. Ne pouvant faire autrement que d'affecter le budget pour la direction et la gouvernance du CELPE nous avons dû penser à pérenniser la ressource pour assurer à long terme des activités d'entraide en santé mentale.

***Dans cette perspective, l'idéal visé est de pouvoir compter sur ... :**

« Une bonne équipe de personnes bien formées en psychiatrie communautaire et en gestion administrative dans laquelle chacun jouerait seulement son propre rôle (occupationnel thérapeutique communautaire) dans l'actualisation des plans de services et d'action communautaire... une équipe habilitée à recueillir, analyser et échanger avec des professionnels à partir de résultats obtenus dans la communauté. »¹

3- L'essentiel du CELPE : un lieu d'impact et d'appropriation de communications saines au quotidien par et dans la communauté

Le CELPE mise sur l'action naturelle de l'entraide comme raison sociale et moteur d'influence. L'entraide reste pour la société une pierre d'angle et une force sur laquelle repose un pouvoir non négligeable dont la santé mentale dépend considérablement. Un tissu social résistant soutient l'équilibre dans les rapports des différents pouvoirs humains tels que le pouvoir de récompense et de punition, de référence, de compétence et d'identification. L'influence déployée et la mise en concrétude de ce pouvoir varie selon les communications et les messages diffusés. On parle alors de l'écologie des relations humaines, de la revitalisation naturelle et de la puissance de la vie associative pour générer, par la régulation affective, une capacité d'équilibre qui vient de soi.²

Les conditions suivantes sont appliquées pour permettre l'entraide mutuelle la plus naturelle possible.

- 1- L'accueil fait en groupes d'appartenance.
- 2- Des échanges surtout entre pairs (participants bénévoles ou non).
- 3- Échanges traduisant l'expérience vécue.
- 4- Absence de suivi individuel.
- 5- Offrir des activités durant toute l'année
- 6- Inscription sans liste d'attente.
- 7- L'animation et les activités sont majoritairement bénévoles.
- 8- Le partage de locaux avec d'autres groupes d'entraide ou des fraternités.
- 9- La responsabilité individuelle et l'autonomie de chacun comme participant.

4- Pour qui le CELPE existe-t-il ?

Pour toute personne de 18 ans ou plus ayant un profil normal ou atypique qui veut rencontrer ou échanger avec d'autres adultes et apprendre à mieux vivre au quotidien en transposant l'expérience vécue avec discernement et prévenir la santé des choix humains dans d'autres milieux.

Pour toute personne adulte voulant expérimenter et s'observer évoluer dans un milieu social sécuritaire et sain.

Pour toute personne qui veut apprendre à mieux contrer la violence de la vie.

5- Les lieux physiques et les équipements du CELPE : 2 salles de groupe, des bureaux etc...

¹ Cet objectif a été énoncé pour la première fois lors de l'AGA du CELPE en 2013.

² C'est ce même pouvoir qui est transmis dans la première cellule dans laquelle un être humain évolue : il s'agit du groupe familial. Mais on peut aussi associer à l'image de « L'homme qui plantait des arbres » dont le sujet lui-même nous amène à penser que juste des gestes guidés par le savoir être peut engendrer un effet papillon considérable et changer tout un environnement vivant.

Le CELP offre 2 salles pour des rencontres en petits groupes au rez-de-chaussée et au sous-sol du 3164 boulevard Langelier, Montréal, à deux pas du métro Langelier (sortie sud-ouest). Ces salles dédiées à l'entraide peuvent recevoir aisément de 10 à 25 personnes chacune.



Une plus petite salle pouvant accommoder 8-10 personnes est aussi utilisée pour des rencontres du personnel ou du Conseil d'administration.

Deux bureaux sont réservés à l'administration, à la comptabilité ou à la rédaction de documents. Le Pivot occupe une superficie d'environ 3 000 pieds carrés sur deux étages dans une bâtisse dont il est devenu seul propriétaire en 2008.

Le CELP a à sa disposition 4 postes informatique dont 2 sont utilisés par l'administration, 1 sert aux intervenants ou aux bénévoles et un poste sur grand écran peut maintenant être utilisé pour des rencontres de groupe (en zoom ou en team). Sous peu, le CELP disposera de 2 ordinateurs mobiles afin de permettre des rencontres de groupe (zoom ou team) dans les deux autres salles; actuellement un PC mobiles est utilisé pour du télétravail. Le CELP compte aussi s'équiper d'une nouvelle photocopieuse.





La vie associative : les communications et les membres du CELP au 9 juin 2022

1- Les communications :

Avec l'apport de nouvelles technologies, la vie associative est appelée à se dérouler différemment dans le futur. Le CELP est en transition sur l'acquisition de nouvelles technologies pour servir ses membres et son personnel. Les enjeux se complexifient au plan de la confidentialité et de la pertinence des informations partagées. La singularité du CELP existe dans le fait que ses membres adhèrent à un espoir bien humain de normaliser la qualité de vie.

2- Les membres du CELP :

On compte, au 9 juin 2022, une liste de 47 personnes ayant payé leur carte de membre. Ces membres réguliers ont droit de vote aux AGA annuelles ou spéciales. Sur le procès-verbal de l'AGA du 9 juin 2022 on pourra lire que 16 personnes étaient présentes à cette Assemblée dont trois personnes non-membres y ont assisté. Le CELP s'appuie sur les procédures démocratiques d'usage pour procéder aux communications entre ses acteurs (la souplesse sur les contenus et la rigueur dans les procédures choisies) pour s'approcher de communications plus saines, plus transparentes. Il met l'accent sur l'écoute et l'accueil des autres pour s'associer sensément.

3- La vie associative pour ceux qui viennent au CELPE ?

Le CELPE mobilise toute personne adulte qui s'intéresse à la cause de la santé mentale et qui veut travailler sur son équilibre psychologique en expérimentant en laboratoire des relations humaines d'entraide et de partage mutuel. On visite le CELPE pour de multiples raisons mais surtout pour briser son isolement et trouver du réconfort et de la reconnaissance par ses pairs. Toute personne qui vient au CELPE est plongée dans ce contexte de vivre ensemble de façon la plus naturelle que possible.

On visite le CELPE pour trouver un environnement qui travaille sur les liens d'appartenance permettant l'équilibre avant la croissance, la réflexion dans l'action, l'apprentissage de la dynamique de ses forces et limites, de son autonomie et la quiétude de la fraternisation pour faire face à la vie par ailleurs.

4- La vie associative, la liste de s membres du CA du CELPE en 2022-2023 :

Selon les derniers amendements adoptés en Assemblée générale-4 tenue le 31 mars 2022, le nombre de sièges au CA du CELPE a été diminué de 9 membres à 6 membres élus en AGA. Les mandats durent 3 ans.

En 2021-2022, le CA était composé des membres suivants :

- a) Madame Louise Ranallo, en tant que membre bénévole
- b) Madame Chantale Ménard, en tant que membre de la communauté
- c) Madame Claire Légaré, en tant que membre bénévole
- d) Monsieur Claude Castonguay, en tant que membre usager-bénévole
- e) Madame Hélène Vaillancourt, en tant que membre de la communauté
- f) Un siège restait vacant

À partir du 9 juin 2022 et suite à l'AGA 31 en 2022, le CA du CELPE sera composé des membres suivants, tous élus par acclamation. 4 de ces membres, provenant du CA précédent sont aussi élus par acclamation pour une période de 6 mois durant lesquels³ le CA priorisera le recrutement de nouveaux membres. Les nouveaux bénévoles seront formés

Ainsi les personnes suivantes feront partie de ce CA, elles sont :

- a) Madame Chantal Pinel, en tant que membre usager (mandat de 3 ans)
- b) Monsieur Luc Gélinas, en tant que membre usager- bénévole (mandat de 3 ans)

Et les membres suivants sont réélus pour une extension de leur mandat jusqu'en décembre 2022 seulement.

- c) Madame Louise Ranallo, en tant que membre bénévole (mandat de 6 mois)
- d) Madame Chantale Ménard, en tant que membre de la communauté (mandat de 6 mois)
- e) Madame Claire Légaré, en tant que membre bénévole (mandat de 6 mois)
- f) Monsieur Claude Castonguay, en tant que membre usager (mandat de 6 mois)

On prévoit aussi que ces membres seront reconduits dans leurs fonctions (officiers et signataires) à la prochaine réunion du CA, ce qui éviterait des démarches nombreuses pour peu de temps.

5- La vie associative en 2021-2022 et la gouvernance (AGA, CA, suite du plan d'action 2020-21)

Le CA s'est rencontré à 17 reprises⁴ en 2021-2022 et on a compté 109 présences à ses différentes réunions (du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022) afin de retravailler les règlements généraux du CELPE à la suite des rencontres en suivi de la planification stratégique qui a pris fin en 2020-2021.

³ Voir « Élection des administrateurs » dans la proposition de PV de l'AGA-31, tenue le 9 juin 2022.

⁴ Voir PV AGA 31 tenue le 9 juin 2022, point 8.

Aussi un comité de travail du CA s'est réuni à 3 reprises pour soumettre une offre de projet à la Direction régionale de santé publique à l'automne 2021 dans le cadre des communautés résilientes.

L'application du plan d'action « La relance du CELP » a pu démarrer le 14 février 2022 avec les activités de groupe. On note que durant ces 6 semaines où les activités sont reprises, le CELP compte avoir rejoint en présentiel 56 personnes (tableau 2)

6- Assemblées générales en 2021-2022 : (en annexe)

- a) AGA-29 reportée depuis 2020 qui a été tenue le 24 avril 2021 (27 membres : 8 personnes présentes).
- b) AGA-30 qui a été tenue le 19 juin 2021 (29 membres : 9 personnes présentes).
- c) AGS-4 qui a eu lieu le 31 mars 2022 pour modifier les règlements généraux. La liste des membres était de 41 personnes dont 11 étaient présentes à l'Assemblée spéciale).

7- La vie associative des participants et les activités en 2021-2022

Personnes rejointes : **66 personnes ont été contactées en présentiel** en 2021-2022, surtout entre le 14 février 2022 et le 31 mars 2022.

Malgré les incertitudes de la pandémie, le CELP a généré **48 rencontres de groupe, 6 rencontres de formation** en 2021-2022 et **45 autres rencontres** de groupe ont pu se réaliser via les fraternités partenaires (voir les tableaux 1, 2 et 3 plus loin dans le texte).

Les 48 rencontres ont été faites à partir du drop-in, du groupe de lecture, du yoga, des entendeurs de voix. Six autres rencontres en zoom ont eu lieu pour le ressourcement (approche écosystémique). On y a compté Enfin 45 rencontres ont quand même été faites par les fraternités partenaires (Al-Anon, Phobie-Zéro, OA) et témoignent de l'affaiblissement de la vie associative générale en 2021-2022.

8- La vie associative : contribution de la communauté :

- Malgré l'action du CELP souvent entravée depuis mars 2020, la communauté a contribué sous diverses formes mais surtout sous la forme de bénévolat pour s'acquitter des fonctions suivantes : l'animation et l'accueil en groupe, comme tous les autres groupes d'entraide mais en 2021-2022 on a noté des heures bénévoles surtout pour l'organisation générale et la gestion (ex. : membres du CA). On peut lire au tableau 2 que 2,660 heures de bénévolat ont été faites en 2021-2022 malgré les circonstances difficiles.
- Si on attribuait un taux horaire de \$20 de l'heure aux bénévoles du CELP, la contribution des ressources humaines bénévoles au CELP s'estimerait à \$53,200 pour l'année 2021-2022.
- Les membres en règle du CELP ont aussi contribué pour \$215 en paiements de cartes de membres en 2021-2022 (voir les États financiers au 31 mars 2022).
- Le CELP loue des salles à d'autres fraternités-partenaires comme les groupes Al ANON, phobie-zéro, OA, un psychologue et reçoit les revenus de deux loyers résidentiels, étant propriétaire de l'immeuble qu'il occupe. Cette année, ces revenus s'élèvent à \$14,898 (voir les États financiers 2022) . Les groupes qui utilisent les salles du CELP ouvrent aussi leurs activités aux personnes habituées du CELP, ce qui diversifie l'offre de services à notre clientèle.
- Une contribution essentielle est celle du Ministère de la santé et des services sociaux de \$225,787 en 2021-2022 (incluant des fonds non récurrents) a permis tout au long de l'année de maintenir le cap dans cette période trouble vers, peut-être, de nouveaux paradigmes sociaux. Cette dernière contribution est plus élevée en contexte de covid (incluant les montants non-récurrents et récurrents). Y aura-t-il une suite au rehaussement de budget vers un plancher viable de subvention ?
- Le CELP est aussi à l'affût du savoir clinique et recrute des bénévoles à leur retraite ou des employés professionnels pour mettre en présence, en entraide, ceux qui « connaissent » et ceux qui «veulent apprendre» en toute liberté et entraide symétrique et assymétrique. Ces échanges riches et hétérogènes

constituent une précieuse contribution de la communauté, peut-être la plus précieuse et attirante pour les besoins d'équilibration affective de nos participants. Historiquement le travail bénévole a permis l'achat de l'immeuble du CELP qui est payé depuis 2008.

9- La vie associative : avec les ressources du réseau local de services de santé mentale.

Le CELP est toujours membre en règle de d'autres organismes qui œuvrent aussi à la santé mentale : le RACOR, le RRASMQ, l'ACSM, le RIOCM et MOQS. La relance du CELP qu'on peut qualifier de post-pandémie veut améliorer sa représentation par la participation plus active à la concertation avec le réseau de services. L'embauche récente (suite à l'augmentation de la subvention récurrente du PSOC) aidera à prioriser cette action dès 2022-23.

De 2020 à 2022, le CELP a été en lien avec Madame Richardson, organisatrice communautaire au CIUSSS-est-de-Montréal affectée au soutien communautaire au CLSC Olivier Guimond. Cette liaison s'est poursuivie et a permis au CELP de mieux s'adapter aux mesures sécuritaires et/ou sanitaires adoptées durant les différentes phases de la pandémie.

Dès son origine, le CELP est né d'une mobilisation associative de citoyens du quartier Mercier-ouest avec le CLSC Olivier-Guimond. Une recherche action s'en est suivie. Le Pivot est né de cette mobilisation pour contrer l'exclusion, la stigmatisation et la marginalisation des personnes en difficulté de santé mentale. Mais aussi pour responsabiliser tous les niveaux de pouvoir dans la gestion de la santé mentale. Le CELP entend poursuivre le mouvement en se mettant au diapason du RSL et augmenter son impact et son rayonnement en ouvrant 4 jours par semaine du lundi au jeudi.

Les acteurs bénévoles du CELP évoluent depuis les années 1990 avec le Ministère de la Santé et des services sociaux. Le programme de soutien communautaire (le PSOC aujourd'hui porté par le CIUSSS Centre-sud et par le service régional des activités communautaires et de la direction des services généraux et des partenariats urbains) est son bailleur de fonds récurrent principal. Le CELP fait partie depuis 30 ans de la liste des organismes communautaires subventionnés et soutenus par le Ministère des services sociaux et de santé.

Qui ont été les acteurs-clés à la gouvernance du CELP en 2021 – 2022 ?

Ceux qui ont porté le CELP et l'ont mené à bon port malgré les incertitudes générales et persistantes et les nombreuses violences bio-psycho-sociales vécues depuis 2020.

... ILS N'ONT PAS LÂCHÉ, MALGRÉ TOUTES LES INCERTITUDES QUI ONT CONTRAINT LE CELP À DES DÉCISIONS DIFFICILES. Ils sont :

Liste des membres du CA sortants au 9 juin 2022:

Marie-Paule Campeau, directrice générale (est employée par le CA pour diriger le CELP)

Louise Ranallo, présidente du CA, membre bénévole

Chantale Ménard, vice-présidente, membre de la communauté

Claire Légaré, secrétaire membre bénévole

Claude Castonguay, trésorier, membre usager et bénévole

Hélène Vaillancourt, administratrice, membre bénévole

Chantal C. Ménard, administratrice, (du 24 avril à novembre 2021), membre usager

1- Le Conseil d'administration s'est donné à fond !

Ils étaient une dizaine, surtout 6, pour gouverner le CELP malgré les confinements répétés. Le CA a dû s'adapter à l'hétéroclite, à l'incertitude générale sur le terrain tout en gardant le cap sur les devoirs administratifs à faire. Ils y sont héroïquement arrivés, malgré tout. Mais on note des signes d'épuisement. Tous ont généreusement offert de prolonger leur mandat d'un an pour relancer le CELP.

Dans les faits, la pandémie a perturbé les modes de vie. La déroute et l'incertitude a freiné le plan d'action. Mais le CA ne s'est pas laissé jeter la poudre aux yeux dans cette violente tempête. Le Pivot a maintenu le cap sur ses buts et appliqué les orientations 2021 tant que possible.

Et voilà qu'en février une providence est arrivée et la fameuse relance tant souhaitée depuis 2013 est devenue possible. Un rehaussement important de subvention récurrente a été accordé par le MSSS via le PSOC.

Le mois d'avril-mai a été une période d'activités intenses où le CA a annoncé l'ouverture de plusieurs postes, reçu une trentaine d'applications, convoqué une quinzaine de personnes en présentiel et sélectionné 5 personnes à temps partiel pour enfin compléter une équipe de travail.

On a rajeuni les descriptions de tâche, ressorti et fourbi nos armes et bientôt le Pivot se présentera renforcé sur le terrain pour donner une suite à sa trajectoire, à son histoire et reprendre comme prévu un accueil 4 jours par semaine.

Tout a été peut-être trop vite, mais le mouvement a parlé de soi pour gérer au mieux avec vision.

Le printemps s'est fait attendre mais la floraison est abondante. Juin est déjà là. L'apport d'énergie en argent nous a été salutaire. Et on a commencé à bouger avec l'ardeur du dernier souffle. Une ultime étape reste pour donner suite et elle consiste à élire ce soir 6 personnes nouvelles pour le CA !

MERCI À TOUS D'ÊTRE LÀ !

N.B. : Malheureusement, des repositionnements ont déjà mené à deux retraits inattendus et nous devons voir Marie-Thérèse Toutant partir (embauchée comme co-directrice intérim) et Chantal Leblanc (embauchée comme agente d'appartenance), devenir bénévole au CELP.



2- Lettre de la présidente du CA : la pandémie, un coup porté droit au coeur de la mission du CELPE Une action communautaire vers la sécurité sanitaire avant tout Pour la quiétude dans les rencontres.

Lettre de Louise Ranallo, présidente du CA 2018-2022

Le Centre d'entraide le Pivot Inc. a atteint l'âge de 30 ans en pleine pandémie.

2020 a marqué le CELPE par l'arrêt obligatoire de services pour des raisons bien évidentes au moment où au Pivot tout était planifié pour une relance optimale, prudente et sobre, 2021 de son côté a été marqué par d'authentiques tentatives de relance sans espoir d'assurer sa pérennité. En décembre 2021 la vulnérabilité de la relance

a été accentuée par une invasion de rats qui a fait remettre la relance à février 2022 après \$22,000 et plus de frais dus à la dératisation et aux réparations incontournables. Un plan d'action avait été adopté en juin 2020. Mais l'AGA 2020 a dû être reportée à avril 2021, suivi de l'AGA 2021 ... ce qui a épuisé les troupes du CELPE. Des questions se sont posées :

Allions-nous en venir à bout et trouver les appuis nécessaires pour dynamiser le CELPE et continuer ? Dans cet espoir le CELPE a entre temps changé de firme comptable et de soutien technologique, deux dossiers actuellement rattachés à la gestion interne et implantés au coeur de l'organisation.

À noter que les coûts rattachés à l'audit sont de plus en plus lourds pour une petite ressource comme la nôtre et la gouvernance de plus en plus exigeante pour la direction.

Les salaires devront être mis à jour, mais déjà au CELPE il n'y a d'argent que pour une direction «à tout faire». Pas de hausse de revenus non plus n'était prévisible. Mais le plus difficile, et qui le reste encore, est l'adaptation essentielle à la technologie.

Le PSOC s'est inquiété et nous aussi, le recrutement est essentiel pour la continuité du CELPE. Le nouveau budget rehaussé et la gouvernance consolidée et appuyée par une équipe porte en elle beaucoup d'espoir. La gouvernance

n'a pas été parfaite mais les circonstances plaident en faveur d'une appréciation positive du travail accompli. Les comptes ont été très bien tenus pour le bien commun d'abord. La fierté de terminer encore debout est présente.

Les priorités pour une vision à long terme ont été respectées malgré les doutes de la situation.

Le Pivot est finalement en mesure actuellement d'ouvrir 4 jours par semaine avec une équipe sur le terrain pour assister la direction et le CA et reprendre les formations et supervisions pour transmettre les connaissances

et garder une cohérence quant à l'identité sociale du CELPE.

Nous avons rédigé un rapport en aperçus éclatés de cette période houleuse et transitoire du CELPE sous plusieurs

angles, les événements s'étant imbriqués de façon chaotiques ne permettant pas de construction à long terme sans aboutir à des burn-out.

Nous tenons à remercier sincèrement le soutien du Programme de Soutien aux Organismes communautaires et du Ministère de la santé et des services sociaux du gouvernement du Québec qui ont joué un rôle de soutien et de

recadrage salutaire pour la continuité du CELPE. N'avons pas pu faire plus en 2021-2022 mais avons fait au maximum.

Louise Ranallo



Louise Ranallo, présidente du CA de 2018-2022

[Date]



3- Lettre de la directrice générale du CELP

« Un groupe ne peut déprimer car il risque de se dissoudre vu le manque de sens qui serait créé. Nous avons eu très peur pour le CELP, très peur.

Des années déprimantes pour tous, en partie décevantes dans l'immédiat pour nous, presque contraints à la fermeture définitives de nos portes. Mais l'espoir est revenu.

Peur de quoi ?

- De distanciation perdurant trop longtemps.
- De l'arrêt obligé des activités
- Des mesures sanitaires changeantes et de l'incertitude générale
- Du chaos général
- De devenir un foyer d'éclosion de la covid
- De ne pouvoir recruter une relève avant de s'épuiser
- De perdre définitivement le contact avec nos membres et participants.
- De sombrer dans les impossibles nous aussi
- De ne pas terminer la transition
- De ne pas pouvoir installer des conditions sanitaires acceptables pour la tenue des rencontres de groupe. Serons-nous prêts à accueillir des groupes tant en présentiel qu'en visioconférences.

Tant de mourons, tant d'énergie !

Tant de travail pour s'adapter ... Une mission devenue brutalement impossible car toute résilience ralentie.

Dans le chaos le CELP peut enfin réaliser une relance optimiste et un développement gagnant. Le pire? Peut-être de devoir se présenter seule à tous les matins dans une bâtisse qui abritait des rats.



Ces photos attirent l'attention sur la dernière catastrophe qui s'est tramée dessous la bâtisse du CELP fin septembre 2021 à janvier 2022. Les rats se sont construits des « planchers de roches » dans vos/nos tuyaux d'égoût pour garder les pieds au sec !
Résultats : \$26,000 de réparations en sous-œuvre ont été dépensés.

Marie-Paule Campeau

Marie-Paule Campeau, directrice du CELP 2016-2022

Quels avancements ont été accomplis en date du 31 mars 2022 ?

1- Les points saillants

Au CELP c'est la gouvernance qui a permis jusqu'ici de transiter vers de nouveaux paradigmes sociaux en conservant l'ordre des choses, l'approche d'entraide, la démocratisation et la vie associative. A été vécu en 2021-22 :

- La mise à jour des règlements généraux de la Corporation en Assemblée générale spéciale a eu lieu avec succès
- La tenue de 3 Assemblées générales malgré les restrictions pandémiques et que plusieurs membres ne puissent se présenter en Zoom
- Les redditions de comptes
- La reprise des activités régulières en continuité depuis le 14 février 2022
- Le changement de soutien et d'auditeur comptable après 30 ans de services avec M. Bonenfant.
- La dératiation et les suppléments de tâches en surcroît en lien avec la gestion de la bâtisse.
- La relance enfin mais plus énergique que prévu et l'évitement de l'arrêt des services
- La survie des structures démocratiques malgré la tourmente
- L'accueil téléphonique plutôt que présentiel durant de longs mois
- L'utilisation de technologies nouvelles
- De frustrants ratés dans les communications
- Le rehaussement récurrent financier qui permet de se concentrer sur une relance plus vigoureuse et pérenne mais sans certitude totale.
- Un avenir immédiat qui se dessine riche en actions et qui sera marqué par la reprise d'activités négligées jusqu'ici, faute de ressources humaines et matérielles, telle que :
 - A) Plus de représentations
 - B) Plus de services en complémentarité
 - C) Une plus grande ouverture aux besoins de la communauté
 - D) Un CA totalement renouvelé et mieux formé en totalité
 - E) Une programmation plus riche
 - F) Une équipe d'intervenants à intégrer et à former
 - G) De nouvelles politiques pour le personnel et les acteurs du CELP
 - H) Une approche plus sophistiquée dans ses applications
 - I) Une organisation générale plus étoffée pour soutenir la vie associative
 - J) Une autonomie plus grande dans l'offre de services
 ... sur le chemin d'implanter les conditions gagnantes pour réaliser notre pleine mission.

2- Les détails

a) Tableau 1 : Chronologie et mise en contexte 2020-2022

Tableau 1 : Chronologie et mise en contexte : un aperçu de la période de transition 2020-2022

<p>14 mars 2020 au 24 avril 2021</p>	<p>Décret gouvernemental de confinement et isolement pour les personnes de plus de 70 ans au moment où le CELP réfléchissait sur les moyens de relancer ses activités. Le Pivot annule toutes ses activités et ferme ses portes jusqu'à mai 2020, en attente du relâchement des mesures sanitaires exceptionnelles.</p> <p>À noter : les activités de relance du Pivot sont nettement compromises. La relance du CELP le sera aussi. Presque la totalité du CA est âgée et/ou vit un problème immunitaire. Chacun doit s'isoler. Marie-Paule Campeau et Louise Ranallo se rendent quotidiennement dans les locaux vides pour voir aux actions diverses qui ne nécessitent pas de réunion (l'accueil téléphonique, l'entretien informatique et ménager, l'agrandissement des salles, l'audit et les nouvelles du RSL). Les rencontres du CA ne reprendront pas avant juin 2020. Pour le CA la première priorité a été de mandater Marie-Paule Campeau pour agrandir une salle afin de permettre un maximum de 10 présences par rencontres en respectant la distanciation. Les mesures sanitaires rigoureusement appliquées sur tout le territoire du CELP, les ententes avec les fraternités ont été modifiées et réécrites en conséquence. On commence à reprendre les rencontres lentement mais la deuxième vague frappe déjà à la porte en septembre 2020 et les membres désertent. Le Pivot perd son entraîneur de yoga qui a déménagé à St-Sauveur et ne peut plus voyager aisément. La rénovation est terminée fin août 2020 mais c'est insuffisant face aux décrets en lien avec les regroupements et les risques d'éclosion. Entretemps les courriels provenant des ressources du réseau local de services et du bailleur de fond servent de bouées de sauvetage. Le plan d'action du CELP doit être réadapté et le CA oriente les énergies vers un soutien accru à la gestion : l'audit 2020 est finalement livré fin novembre et on prépare l'AGA 2020 pour le 16 décembre 2020, réunion mixte (présentiel et zoom) qui ne fera pas quorum. Le PSOC permet de reporter l'AGA 2020, ce qui sera fait pour le Pivot au 24 avril 2021 avec quorum. La reddition de compte est quand même livrée au PSOC en décembre 2020.</p>
<p>1^{er} avril 2021 à août 2021</p>	<p>L'audit 2020-21 reprend, pour une deuxième année consécutive, à distance pour les employés de la firme comptable. L'adaptation technologique s'avère très ardue pour le CELP qui ne compte personne dans ses rangs habilitée aux technologies nouvellement installées (zoom, team, brivo (surveillance électronique et gestion des clés, Sage, etc...)). De plus il est difficile de trouver un technicien qui soit connaissant dans tout ce large spectre d'applications spécialisées. L'excès de stimuli ne peut être absorbé par les ressources humaines présentes et le Pivot planifie réaliser l'AGA 2021 en formule mixte (présentiel et zoom) pour la 2^{ème} fois, avec la présence d'un technicien : les préparatifs pour cette assemblée sont moins laborieux et l'AGA 2021 obtient le quorum et peut procéder. La reddition de comptes 2020-2021 est livrée fin juin 2021, à temps. Le CELP achète un appareil d'air climatisée pour une salle au rez-de-chaussée avec autorisation du CA en juillet 2021. Des démarches se poursuivent pour mettre en place les activités de groupe en automne 2021. Des vacances sont prises 3 semaines en août 2021 après une longue période sans répit.</p>
<p>1^{er} septembre 2021 au 31 mars 2021</p>	<p>L'appel aux responsables des activités de groupe se fait groupe par groupe et la reprise se fait lentement. En octobre 2021 on prépare le Drop-in d'après pandémie avec un bénévole qui se porte volontaire, on recherche activement un entraîneur de yoga et le groupe de lecture reprend ses activités le dimanche. D'autres groupes installent leur horaire : phobie-zéro, les entendeurs de voix, les al-anon, le OA. Le CA reprend ses rencontres en présentiel aux 2 semaines et travaille sur les règlements</p>

[Date]

	<p>généraux (au diapason des changements sociaux et technologiques qui se sont accélérés et ont créé de nouvelles réalités depuis la pandémie). En octobre 2021 la toilette du sous-sol bloque soudainement. Un plombier est appelé et un long travail d'investigation commence sous les planchers du sous-sol. Un dératiseur, des tests de fumée, des camera et aspirateurs infiltrés dans les conduits, envahissent les mois d'octobre 2021 à janvier 2022 et font fuir à nouveau les groupes qui avaient repris. En février 2022 on reprend les activités, après la confection et la pose de clapets en acier inoxydable. Entretemps, le PSOC convie le CA pour une première rencontre TEAM : des bilans sont demandés sur les actions accomplies depuis septembre 2021. Un suivi est commencé avec le bailleur de fond, rencontres qui nous aident à nous structurer davantage et à trouver l'énergie pour commencer une relance des activités plus vigoureuse. Le Pivot porte fièrement son slogan du plan d'action de relance :</p> <p>LE PIVOT EST TOUJOURS LÀ !⁵</p> <p>Juste assez intact pour pouvoir renaître.</p>
<p>Épilogue avril, mai, juin 2022</p>	<p>En mai 2022 : on embauche avec succès 3 agents générateurs d'appartenance à temps partiel pour assurer l'accueil (téléphonique et présentiel) 4 jours par semaine et venir assister la direction générale sur le terrain. Ce plan de poste est devenu possible par l'ajout de nouveaux budgets de développement annoncé tardivement.</p> <p>Mais juste à ce moment (avril 2022), la directrice générale se retrouve en congé de maladie partiel. Le Pivot est plongé dans une nouvelle tourmente en période chargée de préparation de l'AGA 2022 et d'audit avec JFMV. À nouveau, tout l'audit se déroule en travail à domicile tant de la part du CELP que chez notre auditeur. Un technicien informatique aide à la réorganisation pour le télétravail alors que l'embauche et les activités se continuent tout de même au CELP. Les membres du CA se mettent à la tâche sur le terrain. C'est Chantale Ménard, vice-présidente et Louise Ranallo qui procèdent aux entrevues d'embauche. Des annonces sur Indeed génèrent une trentaine de lecture de CV. Une quinzaine de rendez-vous sont fixés. Cinq personnes sont sélectionnées et à la mi-mai l'intégration du nouveau personnel est déjà en cours. L'action ne cesse pas et nous allons peut-être atteindre le but visé depuis 2013 :</p> <p><u><i>Une bonne équipe de personnes bien formées en psychiatrie communautaire et en gestion administrative dans laquelle chacun jouerait seulement son propre rôle (occupationnel thérapeutique communautaire) dans l'actualisation des plans de services et d'action communautaire... une équipe habilitée à recueillir, analyser et échanger avec des professionnels à partir de résultats obtenus dans la communauté.</i></u></p>
<p>Et addendas ... Avril, mai, juin 2022</p>	<p>Une reconnaissance très bienvenue de JFMV :</p> <p>Notre directrice générale, Marie-Paule Campeau, sortie de sa peur panique, reçoit en juin une mention 5 étoiles, (conjointement avec Claude Houle, comptable à JFMV), pour l'intégration des connaissances en comptabilité et l'apprentissage de la tenue de livres prodiguée au CELP durant 2021-2022.</p>

⁵ Notre slogan du plan d'action 2020-21 adopté suite à la planification stratégique de 2018-2019.

	<p>C'est un premier fruit récolté pour les efforts déployés par les acteurs du CELP depuis de longs mois et positive la détermination de tous malgré les exigences sans cesse en hausse pour la gestion et l'épuisement.</p> <p>Maintenant que les conditions gagnantes peuvent s'enraciner au CELP, nous souhaitons une suite des meilleures pour nos membres.</p>
--	--



« Prendre racine » ... œuvre de A. Mc Call
 Aquarelle sur parchemin
 Image d'un arbre qui se bat pour contrer l'entropie pour survivre

a) **Tableau 2 : Rapport synthétique des activités 2021-2022**

TABLEAU 2 : Rapport synthétique 2021-2022 revu en date du 31 mars 2022.

Les chiffres de ce tableau sont basés sur des données couvrant 11 ou 12 mois de l'année 2021-2022 et illustrent l'atmosphère réelle dans laquelle le CELP s'est efforcé de déployer des services.

**Observations
qualitatives et
quantitatives des
actions du CELP
en 2021-2022**

Pour mieux s'adapter, le CELP a réglé finalement 2 problèmes majeurs dans cette période de temps (en plus de la période d'invasion par les rats), dont :

- En février 2022 : L'engagement d'un soutien technologique plus approprié.
- En été 2021-2022, le CELP le changement de firme comptable, tant en entrée de données au Sage qu'en vérification et conseils concernant la budgétisation. Depuis, le CELP acquiert une plus grande autonomie sur le plan comptable.

Dans l'incertitude la réflexion se poursuit toujours quant à l'application de règles sanitaires permanentes à intégrer dans nos groupes afin d'éviter des bris de services à l'avenir et quant à l'aménagement technologique permettant de poursuivre aisément les activités d'entraide en présences virtuelles mixées avec du présentiel.

D'avril 2021 à mars 2022, nous estimons à au moins 1086 les communications téléphoniques ou autres témoignant de notre effort pour rejoindre et garder le contact avec notre clientèle tout au long de l'année (à noter que notre réseau de communications se fait en pyramide). De ces contacts, on note avoir rejoint en nombre de personnes.

- 88% sont des contacts pour répondre à des demande d'information (surtout par téléphone, un peu en présentiel ou par courriel), prendre ou donner des nouvelles sur la réouverture imminente des activités tant celles du Pivot que celles de nos partenaires (AA, AL-ANON, OA, PHOBIE-ZÉRO)
- 4% personnes/communications concernent les travaux d'assainissement de l'immeuble et des salles et l'entretien
- 2% personnes/communications pour garder une liaison avec le CIUSSS-est-de-l'île-de-Montréal
- 6% personnes/communications/rencontres virtuelles et présentielles pour de la formation et du soutien en comptabilité tel que prévu au plan de relance

Dans le cadre de la fin des travaux occasionnés par l'infestation de rats, Marie-Paule Campeau rapporte avoir fait, à elle seule en 2 semaines du 31 janvier au 14 février 2022 (sur 2 semaines) :

- 65 téléphones (sortants et entrants) pour réactiver le yoga et le drop-in
- 1 communiqué à Claire Légaré, la responsable du groupe de lecture qui à son tour a fait au moins 10 ou 15 téléphones pour rejoindre les personnes de son groupe. Ce groupe a recruté 3 nouvelles personnes dans l'année 2021-2022 pour ce groupe en présentiel et qui avait cessé ses rencontres en octobre 2021
- Marie-Paule a aussi contacté les responsables des autres groupes partenaires pour échanger sur la réouverture des autres groupes.

<p>Nature des communications</p>	<p>Sur 1006 communications :</p> <p>65 à 75% des communications se sont faites pour rester en contact avec notre clientèle (écoute des personnes déjà connues ou en attente)</p> <p>10 à 20% des appels se sont faits pour répondre à de nouvelles demandes (personnes non connues du CELP) et orienter la personne</p> <p>2% des communications (par courriels ou autres) se sont faits pour rester en lien avec le RSL</p> <p>6% des communications (courriels, téléphones, poste et visioconférences) ont concerné la comptabilité, la formation, l'audit et le rapport financier 2021-2022</p>
<p>Nombre de personnes rejointes en 2021-22 par téléphone</p>	<p>Le Pivot a rejoint au téléphone depuis avril 2021.</p> <p>Au moins</p> <p>268 personnes différentes dont :</p> <p>a) 20% personnes nouvelles référées par des professionnels de la santé (en pratique privée ou publique)</p> <p>b) 72% rejoignaient des personnes déjà connues qu'on a tenues informées</p> <p>c) 7% personnes nouvelles sont référées par le centre de référence du grand Montréal</p>
<p>Motifs des appels aux utilisateurs de services</p>	<p>Sur 890 appels en 11 mois :</p> <p>71 à 88% des appels provenant de personnes connues : garder le contact, suivre l'évolution de la situation, chercher de l'information et de l'écoute</p> <p>28% des appels ont été faits à la suite d'une référence externe dont</p> <p>20% d'un professionnel de la santé en première ligne (en CLSC ou clinique médicale privée)</p> <p>4% des appels venaient d'une initiative personnelle ou d'une recherche sur internet</p>
<p>Types (profils) de demande</p>	<p>Les demandes comportent des raisons multiples.</p> <p>Tous les appels entrants expriment un besoin de briser l'isolement et de socialiser au-delà des restrictions</p> <p>80% de demandes expriment un désir d'échange en présentiel</p> <p>85% de demandes expriment une souffrance liée à la dépression ou à la démobilisation</p> <p>60% de demandes expriment une souffrance liée à l'anxiété et à la gestion de stress ou des émotions</p>
<p>Orientation des personnes rejointes</p>	<p>100% : réceptivité de l'appel, écoute du besoin au téléphone avant d'orienter la personne (accueil téléphonique) selon le besoin</p> <p>75% : orientation vers les services du Pivot (soit sur une liste de rappel pour les informer de la reprise des activités)</p> <p>5% : orientation vers des services d'écoute téléphonique (en attendant la relance des activités au Pivot)</p> <p>3% : orientation vers les accueils psychosociaux en CLSC</p> <p>17% : autres</p>
<p>Total d'heures bénévoles du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022</p>	<p>2660 heures de bénévolat (équivalent en moyenne à 51 heures par semaine) : 1883 pour la gouvernance, 45 pour la formation et 78 heures pour les animations</p>
<p>Les bénévoles, les participants et les membres</p>	<p>16 bénévoles œuvrent au CELP en 2021-2022 (6 au niveau administratif, les autres au niveau de la vie associative)</p> <p>53 personnes participantes sont rejointes en présentiel (dont 16 nouvelles personnes en grande partie âgées entre 25 et 40 ans).</p> <p>Ces personnes se sont inscrites en 2021-2022 à une des activités du CELP (ex. : écosystémie).</p> <p>Plusieurs d'entre elles sont devenues membres en règle en décembre 2021. La liste des membres se compose de 41 personnes en date du 1^{er} mars 2022.</p>
<p>Total d'activités et d'animations en 12 mois : vie associative</p>	<p>Le CELP a finalement offert 48 animations en présentiel (dont 18 animations bénévoles) à travers les tentatives de reprises d'activités perturbées. S'ajoute à cela 32 animations bénévoles (de nos partenaires).</p> <p>En formule mixte (présentiel et zoom) on a procédé à 3 Assemblées générales</p> <p>Le CA s'est réuni 17 fois.</p>
<p>Total d'heures d'ouverture pour l'accueil surtout téléphonique</p>	<p>La fonction d'accueil téléphonique a suivi l'horaire de la directrice générale, aucune autre personne n'étant affectée à cette fonction. Une présence sur place a été assurée par la directrice à raison de 4 jours/semaine (7h par jour du lundi au vendredi). Le CELP ne pouvant tout au long de l'année opérer en accueil présentiel, la directrice a répondu au téléphone et assuré un accueil téléphonique aux tâches de direction. Elle s'est donc acquittée de l'accueil 4 jours par semaine durant 48 semaines (11 mois d'opération), ce qui totalise 196 jours d'accessibilité en 2021-2022.</p>

Total de jours d'ouverture officielle sur un an	208 jours où des fonctions administratives et d'accueil téléphonique ont eu lieu en premier lieu.
--	---

Nbre de membres en règle 21-22	47 membres en règle figurent sur la liste en date du 9 juin 2022
---------------------------------------	--

CELP : Rayonnement : ententes avec des partenaires pour la tenue de leurs rencontres d'entraide au CELP

Rayonnement et groupes partenaires du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	45 animations bénévoles en présentiel au CELP (en septembre 2021, reprises en décembre 2021, et/ou février 2022) Note : en 2019-20 : il y a eu 417 animations bénévoles. En 2022-2023 on s'attend à 40% de 417 rencontres vu le retrait des AA et d'autres fraternités partenaires en post-covid	9 bénévoles	43 personnes rejointes	173 présences	347 heures bénévoles (estimé)
--	---	-------------	------------------------	---------------	-------------------------------

b) Tableau 3 : rapport détaillé d'activités au CELP en 2021-2022

Tableau 3 : CELP 2021-2022, rapport détaillé sur les activités

Depuis le début de la pandémie le CELP a voulu reprendre ses activités. On a agrandi des salles en juillet 2020 pour la distanciation et on a installé deux nouveaux logiciels (ZOOM ET TEAM) en février 2021 pour permettre des rencontres à distance. Ces efforts se sont avérés contrés par plusieurs freins incontrôlables venant d'une adaptation difficile des technologies aux réalités du CELP (beaucoup n'avaient pas la capacité d'accéder aux logiciels) ou venant de craintes de la pandémie. On s'est buté à des ralentissements significatifs dus aux mesures sanitaires. Le groupe de lecture a redémarré en mars 2021 mais s'est arrêté en octobre 2021 suite à l'infestation de rats, mais il a repris ses activités depuis le 20 février 2022. Le drop-in souhaitait rouvrir avant septembre 2021 mais l'infestation de rats a retardé l'activité à la mi-février 2022.

Vie associative volet ACCESSIBILITÉ, ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET PROGRAMMATION

Accueil téléphonique	1,138 téléphones (en 12 mois)	Références : de soi-même, du Centre de référence, du CLSC, ou de professionnels de la santé			
Personnes rejointes en présentiel année 2021-22	66 personnes rejointes en présentiel dont 10 personnes en mars pour le yoga et le drop in+3 au groupe de lecture	6 bénévoles			
Drop-in	12 rencontres de groupe + 4 renc. préparatoires dont 5 en mars	3 bénévoles	6 pers. jointes	26 présences	47 hrs bén.
Yoga	20 rencontres (nouvelle ressource humaine embauchée : reprise le 14 février 2022)	3 bénévoles	20 pers. rejointes	50 présences	23 hrs bén.
Groupe de lecture	7 rencontres (d'avril à septembre 2021, reprise en février 2022)	4 bénévoles	16 pers. rejointes	31 présences	42 hrs bén.
Planification stratégique	3 rencontres pour projet sur les communautés résilientes post covid (DRSP)	5 bénévoles	5 pers. rejointes	12 présences	24 hrs bén.
Groupe Les entendeurs de voix	6 rencontres (2 en septembre, 4 en novembre-décembre 2021)	2 bénévoles	15 pers. rejointes	30 présences	36 hrs bén.
Total	48 activités en présentiel en 2021-22	23 bénévoles	62 pers. rejointes	149 présences	172 h. bénév.

Vie associative volet RESSOURCEMENT ET SOUTIEN à l'entraide en santé mentale et à l'action stratégique

FORMATION ÉCOSYSTÉMIQUE	À L'AUTOMNE 2021 6 rencontres zoom en oct-nov-déc	Malgré difficultés technologiques, 24 pers. ont été jointes. Reprises en mai 2022 avec supervision	38 présences en 6 renc.	45 h. bénévolat
FORMATION : LE POUVOIR D'AGIR	remise après le recrutement de l'équipe terminé	Sera donnée en ZOOM ou en présentiel (à suivre) quand nécessaire	Nd	Nd
FORMATION COMPTABILITÉ	Sage : Entrée des données et transactions	Une rencontre en présentiel par mois à partir d'août 2021		

Vie associative volet GOUVERNANCE ET ORGANISATION GÉNÉRALE

[Date]

AGA	3 AGA ont eu lieu du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022: l'AGA 19-20 a eu lieu le 24 avril 2021, l'AGA 20-21 a eu lieu le 19 juin 2021 et l'AG spéciale a eu lieu le 31 mars 2022 1- AGA 19-20 : 8 présences : 8 membres en règle dont 7 ayant droit de vote 2- AGA 20-21 : 9 présences dont 8 membres en règle ayant droit de vote 3- AG spéciale : 11 présences dont tous ont droit de vote	7 bénévoles	28 pers. rejointes	17 présences	42 h. bénévolat
CA2021-2022	17 réunions du CA du 1 avril 2021 au 31 mars 2022	7 bénévoles	7 pers. rejointes	109 présences	393 h. bénév. (estimé)
Administration : organisation	Assistance à la gerance quotidienne	6 bénévoles			2008 h. bénévoles (et +)
Total		7 bénévoles	NA	121 présences et plus	2443 h. bénévolat
Vie associative volet RAYONNEMENT : LES PARTENAIRES-FRATERNITÉS					
Ma conviction AA	0 rencontres depuis 2020	Ces 3 groupes n'ont plus utilisé nos locaux depuis mars 2020 et notre contact avec le responsable est toujours en négociation pour revenir. Le responsable ne nous recontacte plus. Les groupes se sont trouvés des locaux ailleurs.			
Minuit Montréal AA					
Renaissance AA					
Phobies-zéro	11 rencontres	4 en septembre, 4 en novembre-décembre 2021, 3 en mars	3 bénévoles	15 pers. rejointes	54 présences 48 h. bénévolat
T'es pas seul aujourd'hui OA	16 rencontres	3 en sept, 6 en nov & décembre et 2 février 5 en mars	2 bénévoles	8 pers. rejointes	72 présences 43 h. bénévolat
La semence AI Anon	16 rencontres	3 en sept-oct, 7 nov-déc, 2 en février 2022 et en mars	2 bénévoles	18 pers. rejointes	118 présences 91 h. bénévolat
Renaître à la vie AI Anon	2 rencontres	2 en nov.-déc arrêt du arrêt définitif en mar	1 bénévole	2 pers. rejointes	3 présences 4 h. bénévolat
Total	45 rencontres		8 bénévoles	43 pers. rejointes	247 présences 347 h. bénévolat

c) Tableau 4 : du rattrapage au recrutement

<p>Tableau 4 : Planification d'ici 2023 : du rattrapage au recrutement et la reprise de plus en plus définitive de l'action</p> <p>*Les besoins du CELP pour remplir sa mission : « Une bonne équipe (à l'interne) de personnes bien formées en psychiatrie communautaire et en gestion administrative dans laquelle chacun jouerait seulement son propre rôle (occupationnel thérapeutique communautaire) dans l'actualisation des plans de services et d'action communautaire... une équipe habilitée à recueillir, analyser et échanger avec des professionnels à partir de résultats et constats obtenus dans la communauté. »</p> <p>Une relance forte est devenue plus réalisable pour 12 mois, à la suite d'une possibilité de rehaussement accordé</p> <p>LE PIVOT EST TOUJOURS LÀ !</p> <p>N.B. : ce tableau illustre les intentions du CELP pour l'après pandémie, intentions qui étaient non réalisables jusqu'ici, les revenus du CELP et le départ de nombreux bénévoles clés ne permet pas plus depuis 2008 de réembaucher son personnel et de former des équipes complètes pour se partager les responsabilités et tâches essentielles au maintien optimal de la synergie et vitalité des acteurs.</p>				
Situation après le 31 mars 2022	Cibles/pers. concernées	Actions projetées ou agir sur ...	Date du début	Finalisation ou suite attendue ...
Des fonds n'ont pas été dépensés lors de la pandémie et un rehaussement récurrent partiel est accordé pour la pleine mission	Les activités selon les besoins. Un accueil des groupes et des personnes en présentiel et téléphonique au Pivot4 jours par semaine / 7 h par jour. Agents d'apparben ance.	Accessibilité et accueil bonifiés. Intégration d'un adjoint à la direction pour stabiliser la gestion administrative.	Hiver 2022 jusqu'à été 2023	Plus de communications et d'échanges sur l'avenir du CELP et ses orientations
Recrutement: Bénévolat d'affaire (CA) Animateurs bénévoles	Bénévoles	Se mettre en contact avec les centres de bénévolat et recruter des personnes désireuses de travailler en équipe avec la formation et la supervision en groupe et ceux qui veulent	Recrutement de bénévole est commencé dès le 1 ^{er} juin 2022 Se poursuivra toute l'année Formation et supervision en cours depuis 24 mai 2022	Avril 2022 et suiv. 4 bénévoles sont intéressés et y assistent en mai 2022 (provenant de la démarche d'embauche des agents d'apparben ance)

[Date]

		travailler à la gouvernance.	1 nouvelle bénévole s'est déjà jointe depuis le 1 ^{er} juin 2022	
	Employés et bénévoles. Bénévolat en lien avec la gouvernance doit se poursuivre si les sièges au CA ne peuvent être remplis au 9 juin .	Compter sur les services de recrutement courants.	Mars 2022 À l'aide d'Indeed pour le personnel Aide par « Accès bénévolat » et « Centre d'action bénévole » L'embauche est réussie à 80% en mai 2022. Encore incertain pour la stabilité.	Avril 2022 5 personnes sont recrutées par indeed Action cet été 22 : Plan appliqué pour recruter des ressources humaines bénévoles pour formation en septembre
Intégration des ressources humaines : formation supervision. En cours en mai-juin-juillet 2022 pour les activités courantes et suivi en 2022-2023	Les participants du CELP à tous les niveaux de l'organisation	Accueillir, superviser et encadrer le groupe de ressources humaines (employés et bénévoles)	Avril 2022 et suiv... Louise Ranallo, Chantale Ménard, Marie-Paule Campeau	Démarrer une dynamique d'équipe cohésive : C'est démarré (réunions régulières)
	Direction et supervision « clinique » Travail déjà commencé Superviseur embauché à court terme La direction est active à temps plein à domicile	Accueillir et encadrer l'équipe durant toute l'année. Informar sur la mission du CELP et les enjeux de santé affective des groupes. Offrir de la formation à l'équipe : à l'écoute, à l'accueil, aux enjeux de santé mentale, aux technologies et au pouvoir d'agir.	Avril 2022 ...et suivantes	Générer des communications saines Implanter l'équipe et faciliter l'accueil et l'accessibilité par une équipe bien formée, qui donne des résultats mesurés dans la communauté.
		Agir sur la programmation	Mai 2022 ... Groupes de tâches	Réunions hebdomadaires ou plus fréquentes si nécessaire
	Conseil d'administration et la gestion du CELP	Le premier mandat de l'équipe : préparation de l'AGA 2022 en mai-juin	Avril-mai 2022	Échéance le 9 juin 2022
		Renouveler les membres du CA et recruter des personnes compétentes pour poursuivre le CA	Mars 2021 Aboutissement attendu du à l'AGA 2022	Assemblée générale le 9 juin 2022 On a prolongation jusqu'en décembre mais 6 élus au CA
		Réviser les tâches de l'adjoint administratif et embaucher les bonnes personnes pour la répartition de ces tâches s'il y a lieu	Automne 2022 Direction générale avec président du CA	Au mieux : débuter en septembre 2022
Programmation à développer	L'ensemble des participants au CELP pour renforcer leur sentiment d'appartenance à la cause de la santé mentale	Concevoir des activités en fonction des commentaires déjà recueillis auprès des partenaires et des personnes participantes	Automne 2022	Fréquentation accrue des activités
Intégration de technologies nouvelles	Tous les acteurs en place et tous les niveaux de l'organisation seront impliqués	La mémoire du CELP : tenir à jour les activités et présences, etc... dans le cahier de bord et affecter une ressource humaine (l'adjoint à la direction?) à la prise de données et à fournir des rapports chiffrés au CA à chaque saison.	Avril 2022 : s'assurer que les personnes concernées écrivent dans le cahier de bord (même quand leur activité est en-dehors des heures d'ouverture que ce soit une activité virtuelle ou présentielle)	... Faire exercer journallement cette fonction pour chaque personne responsable. Invitation à lire pour se relier aux autres groupes. Voir à faciliter l'information pour la reddition de comptes.

[Date]

Publicité et représentation du CELP	L'équipe en lien avec la direction et le CA.	Travailler à faire un site internet invitant les bénévoles et participants à la cause de la santé mentale et à l'aide à distance. Un projet électronique pour déployer de l'information sur une image authentique du CELP.	Juillet 2022 et les mois suivants Juillet 2022 et les mois suivants C'est commencé en juin 2022	Qu'on lance un site internet + déployer des stratégies de recrutement
-------------------------------------	--	--	---	---

d) Tableau 5 : La description des activités permanentes au CELP en juin 2022

L'horaire courant au CELP : horaire régulier toute l'année

Été 2021 : HORAIRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AM : 9 : 00- 12 : 00	AM : 9 : 00- 12 : 00	AM : 9 : 00- 12 : 00	AM : 9 : 00- 12 : 00	AM : 9 : 00- 12 : 00	AM : 9 : 00- 12 : 00	AM : 9 : 00- 12 : 00
	<i>Accueil</i> téléphonique & présentiel	<i>Accueil</i> téléphonique & présentiel	Formation Supervision Travail d'équipe	<i>Accueil</i> téléphonique & présentiel		
PM : 13 : 00 – 16 : 00	PM : 13 : 00 – 16 : 00	PM : 13 : 00 – 16 : 00	PM : 13 : 00 – 16 : 00	PM : 13 : 00 – 16 : 00	PM : 13 : 00 – 16 : 00	PM : 13 : 00 – 16 : 00
Groupe de lecture (pause pour l'été)	<i>Accueil</i> téléphonique & présentiel Yoga et pleine conscience ⁶	<i>Accueil</i> téléphonique & présentiel Al Anon : «La semance»	<i>Accueil</i> téléphonique & présentiel 1-Drop-in 2- Entendeurs de voix	<i>Accueil</i> téléphonique & présentiel Yoga et pleine conscience ⁶		
Soirée	Soirée	Soirée	Soirée	Soirée	Soirée	Soirée
		OA : « T'es pas seul aujourd'hui »		Phobie Zéro		
N.B. : Le Pivot ferme ses portes du 7 au 27 août 2022 pour des vacances d'été. Reprise de l'accueil le 29 août 2022. Selon le choix des participants le yoga cesse le 4 juillet et reprendra en septembre. Les entendeurs de voix cessent le 3 août et reprennent le 7 septembre. Pour informations appelez au 514-251-1869						

e) L'énumération des activités qui se déroulent régulièrement au CELP :

L'horaire ci-haut résume les différentes activités du CELP reprises en permanence depuis février 2021 (en post-covid et post dératization).

- 1) L'accueil et l'accessibilité régulière est assurée par une petite équipe d'agent récemment engagés pour assister la direction dans l'encadrement des bénévoles et des activités.
- 2) Le drop-in les mercredis PM
- 3) Le yoga les lundis et jeudis PM

⁶ N.B. : les sessions de yoga reprendront en septembre 2022

- 4) Le groupe de lecture à chaque mois le dimanche en après-midi
- 5) La formation hebdomadaire qui a repris en mai 2022
- 6) La supervision hebdomadaire reprise en mai 2022
- 7) Un groupe des Entendeurs de voix qui ont lieu au CELP, avec une entente faite avec deux bénévoles professionnels qui font partie de l'équipe des troubles psychotiques du CIUSSS de Mtl-est.
- 8) Les rencontres de fraternités hebdomadaires qui se déroulent au CELP (une salle est louée par ces différents groupes dont la mission est similaire au CELP : ces groupes sont réputés pour appliquer une approche d'entraide) et qui contribuent au rayonnement du CELP. Il faut noter ici que les activités de rayonnement ont diminué de plus de 50% avec la pandémie.

f) Description de l'approche d'entraide :

Les principes et modalités d'application de l'entraide sont les suivants :

- 1) Le principe de l'autonomie : L'autonomie est la capacité, l'engagement et l'effort de subvenir aux nécessités spirituelles et temporelles de la vie pour soi-même et les autres. Lorsque les personnes sont autonomes, ils sont plus aptes à rendre service et à s'occuper d'autrui.
- 2) Celui de la responsabilisation pour sa santé et son bien-être : ce qui exige que les membres participants s'engagent à prendre soin soi-même, de leur propre affectivité et de se centrer sur son propre besoin.
- 3) Le principe de travailler les cognitions à la base de ses choix, comportements et modes de vie. L'instruction et l'information apporte la compréhension et peut augmenter les compétences permettant de devenir autonome. Le traitement de l'information partagée est lié à des valeurs spirituelles ou de sens pour chacun.
- 4) La puissance de l'écoute qui se déploie naturellement quand plusieurs individus sont mis en présence et sont positionnés sans autre but que de s'ouvrir à l'écoute (ce qui explique l'interdiction de donner des conseils dans les groupes d'entraide).

Le centre d'entraide le Pivot soutient toute attitude propice à l'entraide et au partage d'information afin de faire émerger des réponses humaines par des humains et non provenant de concepts pour ceux qui vivent les mêmes enjeux. Le CELP forme ses bénévoles et intervenants à cette approche.

g) La liste des activités actuelles (celles du CELP et celles offertes en partenariat avec des groupes d'entraide dans la communauté).

1- Le drop-in (café-rencontre)

Le drop-in existe au CELP depuis l'année 1991 et suivantes. Cette activité d'entraide informelle a été créée pour les besoins de briser l'isolement pour des personnes plutôt peu habilitées à la socialisation et présentant une autonomie moindre que des personnes étant capable de travailler pour prendre une place dans la société. Le drop-in était à l'origine animé par 6 personnes dont 3 intervenants et 3 bénévoles. Vers 1996, cette activité pouvait attirer quotidiennement jusqu'à 20-25 personnes qui venaient partager leur vécu, le groupe étant structuré sur la volée par le sous-groupe cohésif de 6 personnes. Le «drop-in» est en soi un groupe singulier d'entraide qui s'est donné des règles d'entraide pour des personnes au profil atypique. On y partage de façon naturelle, égalitaire et éclatée dans un climat d'ouverture et d'accueil. C'est aussi un lieu où il se passe plusieurs choses en même temps : de la musique, des rencontres, où on apprend les premiers plaisirs de l'échange : ex. : apprendre à compter en jouant avec ses pairs, accueillir les autres et devenir actifs dans l'amélioration de sa qualité de vie sous tous ses angles (se soucier de comment on va, prendre des nouvelles et s'ouvrir aux autres présents dans l'ici et maintenant, vivre ensemble l'espace d'un après-midi).

2- Le Yoga

L'activité de yoga est apparue quand le CELP s'est retrouvé en période de réflexion plus approfondie par rapport aux besoins de nos membres. Depuis l'an 2000, des changements importants en lien direct avec la santé mentale et le besoin quasi viscéral de réguler au mieux les stimuli et acquérir une gestion de stress plus efficiente se sont fait sentir.

Nos sessions de méditation yoga s'offrent gratuitement deux fois par semaine aux gens qui peuvent se libérer une petite heure pour venir partager une pause silencieuse en groupe et profiter d'échanger une énergie bénéfique entre eux et avec un professionnel expérimenté qui accepte tous les niveaux de savoir à la fois pour préparer des personnes une habitude intégrée au quotidien de se détendre en toute pleine conscience de l'intensité excessive et du tumulte quotidien dont ils sont imprégnés.

Puis, petit à petit, au niveau local, cette activité peut aussi devenir une petite pause-santé quand on travaille à domicile. C'est aussi une action d'entraide de par la facilité d'accès, la démocratisation du savoir et la régularité de l'activité toute l'année durant. Une façon simple de promouvoir de saines habitudes de vie à travers la socialisation.

Les personnes qui en profitent sont âgées de 40 à 70 ans; ils sont actifs et occupés et peuvent s'inviter au besoin, toute l'année durant,

3- Le groupe de lecture

Le texte qui suit a été écrit par Claire Légaré et Richard W. Landry.⁷

« Nous vivons de l'entraide à chacune de nos rencontres. Le partage des participants exerce une certaine introspection favorable aux prises de conscience. Nos rendez-vous mensuels permet donc le développement personnel. La profondeur de nos discussions apporte une plus-value à nos rencontres. Depuis la pandémie, pour certaines personnes le club de lecture est la seule activité sociale dans leur mois. Cela donne une nouvelle dimension et importance de socialisation pour le club de lecture. L'importance du contact social en personne n'est plus à minimiser après l'isolation causée par la pandémie.

Avec les années nos rencontres mensuelles se sont transformées en réelles amitiés. On a pu ainsi se soutenir lors de moments difficiles vécus par chacun au courant de l'année. Avec le temps, on réalise que la rencontre est plus importante que le livre lui-même, qui devient un prétexte de rencontre.

L'invitation au club de lecture se fait toujours de cette façon : nous vous rappelons que le groupe est ouvert à tous et ne nécessite aucune inscription ni aucuns frais. Les seuls critères de participation : présenter un intérêt pour la lecture, ou encore vouloir développer le goût de lire. »

4- Le ressourcement :

a) La formation à l'approche écosystémique (ou à l'écologie humaine)

Cette formation s'offre en co-animation⁸ avec l'animateur engagé pour la supervision de l'action communautaire du Pivot. Ici les deux activités se succèdent pour former des sessions de 3 heures tous les mercredi matin. Durant la première heure, des connaissances sont acquises par les intervenants et bénévoles (les acteurs du Pivot) par l'exposition de concepts théoriques à la base de la compréhension écosystémique, approche avec laquelle a été fondé le Pivot il y a 30 ans...

b) La supervision hebdomadaire

... Puis durant les deux heures suivantes, les participants apportent des situations réelles qui sont ensuite analysées et revues à la lumière des dynamiques et des interventions à principes et impacts écologiques.

Là aussi est promu le partage du savoir pour ressourcer les acteurs du CELP.

5- Le groupe Les entendeurs de voix

Le groupe « Les entendeurs de voix » est mieux connu maintenant. Son organisation est internationale (comme le sont aussi les groupes anonymes comme les Alcooliques anonymes, le Rétablissement (Recovery) et les AA. Alors que ces groupes ont été fondés il y a 100 ans, le groupe les Entendeurs de voix a été fondé plus récemment. Ces mouvements d'envergure internationale perdurent dans le temps avec des ressources bénévoles.

Au CELP ce rayonnement est le résultat d'un partage de ressources bénévoles et techniques. Le Pivot offre ses locaux gratuitement alors que deux bénévoles qui dans leur vie personnelle travaillent au CIUSSS dans l'équipe des troubles psychotiques viennent piloter l'animation de ce groupe.

⁷ Claire Légaré, secrétaire du CA et Richard W. Landry, sont tous deux animateurs-bénévoles du groupe de lecture.

⁸ Louise Ranallo (psychologue formatrice) et Yves Nadon (travailleur social superviseur) co-animent cette activité.

6- Les fraternités Al Anon, OA, Phobie-Zéro et le rayonnement du CELP grâce aux locaux disponibles
 Le rayonnement du CELP se compte aussi par le partage à coût raisonnable des salles du CELP situées dans un endroit très accessible (métro) de Montréal et facilite ainsi l'accès, pour la clientèle du Pivot, à ces groupes dans un lieu familier pour eux et à des animations touchant d'autres problématiques qui peuvent être intriquées avec l'apparition de symptômes de santé mentale.

Actions à venir pour 2022-2023 en date du 9 juin 2022

Activités	Actions	Résultats attendus	Responsabilité	Échéancier
Poursuivre la programmation de base et vie associative	À maintenir toute l'année À bonifier selon les besoins et ressources bénévoles.	Activités et Fréquentation augmentée Bénévolat en hausse et nombre de bénévoles augmenté	Équipe terrain Accueil	Mars 2023 : évaluation
Formation et supervision à l'approche écosystémique	1 x aux semaines 3 heures	Participation maximale d'intervenants et de bénévoles	Équipe terrain, bénévoles animateurs Superviseur et formateur	Avril 2023 5 rencontres faites en avril-juin 2022 Autres rencontres hebdomadaires jusqu'en août 2022
Autres groupes d'entraide autonomes	Rayonnement et partenariat à poursuivre	Maintenir les contrats et ententes	Directrice et liaisons bénévoles avec les groupes	Suivi des ententes aux années.
Représentativité	Visite des ressources externes	Connaissance du terrain et des autres ressources	Directrice et intervenants	Juin 2023
Publicité & vie associative	Repenser le logo et l'image du CELP	Trouver une image fidèle au CELP	Directrice CA et intervenants	Été 2022
Publicité et vie associative	À faire	Construire un site internet	Intervenants et CA	Automne 2022
Recrutement candidats au CA	Consultation de 2 organismes	Recrutement de bénévoles pour gestion	CA intervenants Direction	Automne 2022
Formation à la gestion	Formations au CELP Pour recrutement de bénévoles	Quelques formations en gestion d'OSBL	Membres anciens et futurs du CA Intervenants	Septembre 2022
AGA spéciale	Élire un nouveau CA formé	Nouveau CA en place	Les bénévoles récemment recrutés	Décembre 2022
Recherche de fonds et élaborer les besoins du CELP pour 2023-2024	Rédaction de demande de subvention	Présenter la demande de fonds récurrents	DG et CA	Janvier 2023
Rapport d'activités	Voir exigences PSOC et AGA	Reddition de comptes	CA DG Intervenants	Avril 2022-2023

[Date]

Audit	Assister les auditeurs	Production du rapport financier au 31 mars 2023	DG CA	Avril et mai 2023
Membership	Rédiger liste des membres 2023 et collecter des fonds pour cartes de membres	Rédaction de la liste des membres	Intervenants, DG et CA	Janvier 2023 adoption au CA des doc pour AGA
AGA 32	Mai-Juin 2023	Quorum et mobilisation des membres	CA DG	Juin 20223

La donne financière : un budget enfin rehaussé pour l'année financière 2022-23

1- Le rapport financier au 31 mars 2022

Voir page suivante les États financiers 2021-2022 au 31 mars 2022.

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT INC. C.E.L.P.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centre d'entraide le Pivot Inc. C.E.L.P.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'entraide le Pivot Inc. C.E.L.P. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 8 juin 2021.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal, le 6 juin 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A105462

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT INC. C.E.L.P.**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Page 6

	2022	2021
Produits		
Subvention MSSS CCSMTL PSOC - Mission globale	192 810 \$	175 605 \$
Subvention MSSS CCSMTL PSOC - Non récurrent santé mentale	32 977	-
Revenus de location	14 898	13 380
Cartes de membres	215	42
Intérêts	161	100
	<hr/> 241 061	<hr/> 189 127
Charges		
Salaires et charges sociales	65 426	56 036
Entretien et réparations du terrain et du bâtiment	26 486	35 612
Amortissement des immobilisations corporelles	21 752	28 292
Honoraires professionnels	15 887	4 717
Taxes et permis	6 808	6 821
Assurances	6 192	5 286
Fournitures de bureau et papeterie	4 790	2 383
Énergie	4 290	3 926
Télécommunications	3 680	2 583
Entretien et réparations du mobilier de bureau	3 053	5 651
Soutien clinique	3 000	1 150
Associations et cotisations	618	476
Frais de formation	270	-
Accueil et vie associative	104	-
Intérêts et frais bancaires	98	406
Frais de déplacement	-	107
	<hr/> 162 454	<hr/> 153 446
Excédent des produits sur les charges	<hr/> 78 607 \$	<hr/> 35 681 \$

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT INC. C.E.L.P.**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Page 7

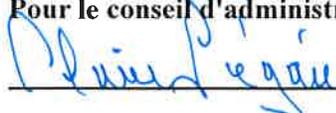
	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Affecté à des projets spéciaux	2022 Total	2021 Total
Solde au début	80 836 \$	298 455 \$	72 494 \$	451 785 \$	416 104 \$
Excédent des produits sur les charges	100 359	(21 752)	-	78 607	35 681
Investissement en immobilisations (note 6)	-	7 519	(7 519)	-	-
Affectations internes (note 6)	(25 000)	-	25 000	-	-
Solde à la fin	156 195 \$	284 222 \$	89 975 \$	530 392 \$	451 785 \$

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT INC. C.E.L.P.**BILAN****31 MARS 2022**

Page 8

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	238 087 \$	145 380 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	9 172	7 242
Frais payés d'avance	6 403	4 288
	253 662	156 910
Immobilisations corporelles (note 4)	284 222	298 455
	537 884 \$	455 365 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	7 492 \$	3 580 \$
Actif net		
Non affecté	156 195	80 836
Investi en immobilisations corporelles	284 222	298 455
Affecté à des projets spéciaux	89 975	72 494
	530 392	451 785
	537 884 \$	455 365 \$

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur
_____, administrateur

CENTRE D'ENTRAIDE LE PIVOT INC. C.E.L.P.**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

Page 9

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	78 607 \$	35 681 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 752	28 292
	100 359	63 973
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	(133)	(681)
	100 226	63 292
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 519)	(12 576)
Augmentation de l'encaisse	92 707	50 716
Encaisse au début	145 380	94 664
Encaisse à la fin	238 087 \$	145 380 \$

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est inscrit comme organisme de bienfaisance enregistré. Il a comme mission première de favoriser l'entraide entre ses membres et promeut le bénévolat ainsi que l'adaptation et la réadaptation des personnes en ce qui a trait à l'équilibre psychique.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de location sont comptabilisés linéairement sur la durée des baux.

Les produits de placements sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

Les produits de cartes de membres sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Bâtiment	Amortissement linéaire	20 ans
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Stationnement	Amortissement linéaire	15 ans
Aménagement extérieur	Amortissement linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. Comptes clients et autres créances

	2022	2021
Sommes à recevoir de l'État	-	7 242 \$
Subventions à recevoir	9 172	-
	9 172 \$	7 242 \$

4. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	76 800 \$	-	76 800 \$	76 800 \$
Bâtiment	508 913	342 321	166 592	172 063
Mobilier de bureau	123 166	99 795	23 371	29 214
Matériel informatique	16 873	13 311	3 562	5 089
Stationnement	11 738	1 177	10 561	11 347
Aménagement extérieur	6 063	2 727	3 336	3 942
	743 553 \$	459 331 \$	284 222 \$	298 455 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	681 \$	1 584 \$
Sommes à remettre à l'État	63	-
Salaires et vacances à payer	6 748	1 996
	7 492 \$	3 580 \$

6. Actif net affecté

Au 31 mars 2022, l'actif net comprend des affectations de fonds pour des projets spéciaux (mise aux normes de sécurité du bâtiment, planification stratégique, agrandissement du stationnement, entretien de salles de bains, achat d'équipement informatique et pour favoriser la rétention du personnel).

Le solde des réserves de remplacement se compose comme suit :

	Projets spéciaux	Investis en immo corporelles	Total
Solde au début	72 494 \$	298 455 \$	370 949 \$
Affectation	40 000	7 519	47 519
Retrait d'une affectation	(15 000)	-	(15 000)
Utilisation	(7 519)	(21 752)	(29 271)
Solde à la fin	89 975 \$	284 222 \$	374 197 \$

Par résolution du conseil d'administration datant du 8 juin 2021, l'organisme a approuvé l'annulation d'un montant de 15 000 \$ provenant de l'actif net - Projets spéciaux.

Par résolution du conseil d'administration, l'organisme a affecté un montant de 40 000 \$ à l'actif net - Projets spéciaux pour l'acquisition d'un échangeur d'air et d'un brumisateur d'air ainsi que l'entretien paysager et l'entretien de l'entrée d'eau du bâtiment.

7. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2022	2021
Comptes clients et autres créances	(1 930) \$	(3 582) \$
Frais payés d'avance	(2 115)	6 677
Créditeurs et charges à payer	3 912	(3 776)
	(133) \$	(681) \$

8. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

8. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur le respect de conditions qui devraient être atteintes pour en assurer l'encaissement.

9. Dépendance économique

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des subventions provenant du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) totalisant 225 787 \$ (175 605 \$ en 2021) et représentant 94 % (93 % en 2021) des produits.

2- Tableau 6 : les prévisions budgétaires 2022-2023

CELP - Prévisions budgétaires 2022-2023 en date du 7 juin 2022 *

REVENUS				
MSSS	CCSMTL	PSOC	Mission globale + indexé	247 810 \$ Ligne 1
		PSOC	Fond non dépensé 2021-22	9 000 \$ Ligne 2
LOCATION				
			Résidentielle	13 620 \$ Ligne 3
			Espaces d'activités	6 600 \$ Ligne 4
Intérêts				
				100 \$ Ligne 5
Cartes de membres				
			48 membres	240 \$ Ligne 6
Dons				
				100 \$ Ligne 7
REVENU TOTAL				277 470 \$ Ligne 8
DÉPENSES				
Salaires	Direction	32 h/sem	Salaire brut + 1,15%	76 544 \$ Ligne 9
	Adjoint	21 h/sem	Salaire brut + 1,15%	28 883 \$ Ligne 10
	3 agents	112 h/sem	Salaires brut + 1,15%	154 045 \$ Ligne 11
				259 472 \$ Ligne 12
Ressourcement				
	Supervision		Contrats ressources humaines	10 400 \$ Ligne 13
	Formation		Écosystème contrats ressources humaines	7 800 \$ Ligne 14
	Activités		Nécessitant des ressources humaines payées	22 500 \$ Ligne 15
	Entretien		Entretien sanitaire	21 424 \$ Ligne 16
	Autres formations ou ressourcements, colloques			3 000 \$ Ligne 17
			Total ressourcement	65 124 \$ Ligne 18
Frais d'opération				
	Comptabilité		Audit, Sage et données comptables	8 304 \$ Ligne 19
	Accueil vie associative		Frais réunions, activités, déplacements	4 200 \$ Ligne 20
	Fourniture et informatique		Messagerie, poste, entretien informatique	4 365 \$ Ligne 21
	Assurances		Bâtisse, CA, responsabilité civile	4 224 \$ Ligne 22
	Sécurité		Système alarme, dés/surveillance électronique, entretien	17 225 \$ Ligne 23
	Taxes et permis		Taxes foncières, permis registraire	7 550 \$ Ligne 24
	Energie		Chauffage, électricité	4 800 \$ Ligne 25
	Communications		Téléphone et internet	2 600 \$ Ligne 26
	Publicité		Site internet	2 100 \$ Ligne 27
	Achat d'équipement		Informatique, mobilier, autre	5 000 \$ Ligne 28
				60 368 \$ Ligne 29
DÉPENSES TOTALES				319 840 \$ Ligne 30
			À combler (fonds non dépensés 2020-22)	42 370 \$ Ligne 31

*N.B. : Ces prévisions sont possibles en 2022-2023 pour un an seulement et permettraient au CELP d'être ouvert pour accueil de 9 à 4 du lundi au jeudi. En plusieurs éléments d'incertitude ne permettent pas une ouverture et un accueil les vendredis.

Les orientations 2022-23 sont en continuité avec le plan d'action prévu pour septembre 2020 et qui n'a pas pu être appliqué en 2020-2021 et plus. Le CELPE reprend sa trajectoire en étant plus en mesure de réaliser le but qu'il s'était fixé en 2013 :

Pouvoir compter sur « Une bonne équipe de personnes bien formées en psychiatrie communautaire et en gestion administrative dans laquelle chacun jouerait seulement son propre rôle (occupationnel thérapeutique communautaire) dans l'actualisation des plans de services et d'action communautaire... une équipe habilitée à recueillir, analyser et échanger avec des professionnels à partir de résultats obtenus dans la communauté. » Ainsi, ayant eu un rehaussement, le CELPE pourra compter sur cette équipe tant souhaitée dès l'été 2022, tout ça reposant sur un recrutement judicieux et la formation-supervision régulière de ses acteurs nouvellement recrutés.

- Continuer de rester à l'affût de budget récurrent et des besoins du CELPE pour bonifier l'équipe et assurer la pérennité avec une équipe de 4 agents d'appartenance (28 heures par semaine) sur le terrain et 2 personnes à la gestion visant un accueil 5 jours par semaine, de 9 à 16 heures.
- Relancer le CELPE avec de nouvelles activités bénévoles dans la programmation et la mission du CELPE. Transmettre le désir d'innover, de générer de nouvelles activités d'entraide et rejoindre plus de personnes désireuses de travailler en groupe d'appartenance sur l'équilibre affectif (anxiété, troubles transitoires ou enjeux de chronicité, autres enjeux de santé mentale et de santé des communications pour tous) avec des thèmes divers (le rétablissement, la résilience, l'immunité, etc...).
- Dans les limites de la réalité, contrer l'entropie du CELPE (ex. : briser l'isolement du CELPE par rapport au réseau local de services, continuer de soutenir la mobilisation bénévole et le recruter de nouvelles ressources humaines qui veulent s'engager pour la santé mentale).
- Recruter et fidéliser des personnes intéressées à travailler ensemble pour la cause de la santé affective sous toutes ses formes.
- Poursuivre la réflexion commencée en 2018 et compléter les actions pour finaliser la transition vers un CELPE renouvelé (refaire l'image et repenser la diffusion dans la communauté)
- Demeurer sensible aux besoins de la relève et du renouveau.
- Maintenir l'accueil et la sécurité sanitaire des participants et visiteurs en présentiel tout en intégrant technologies nouvelles de diffusion et partage d'informations.
- Raffermer les liens avec le réseau de services élargi: continuer d'adhérer aux regroupements d'organismes, à la concertation et aux valeurs du CELPE et de la communauté dans l'action communautaire et participer davantage aux rencontres de concertation.
- Poursuivre le rayonnement avec d'autres fraternités ou groupes d'entraide et préciser les ententes concernant l'offre de locaux.
- Clarifier et réaffirmer l'image du CELPE : choisir ensemble le type de publicité le plus adapté pour le CELPE (LOGO, babillards, journaux, site WEB, etc...).
- Réviser et mettre à jour les documents et politiques internes s'il y a lieu.

4- Les résultats visés

Le CELPE vise à revigorer son mouvement. On souhaite que son impact devienne incontournable dans l'impact vérifié au niveau de la communauté : des groupes en hausse, des activités en innovation, des mouvements plus affichés, une adhésion plus active au partenariat et à la concertation, une augmentation de ses membres, un CA plus vigoureux et riche de compétences essentielles à un échange interne de plus en plus mature et informé, une participation accrue et une fréquentation plus grande du CELPE.

Épilogue : Une affaire longue et embrouillée qui s'éclaircira peu à peu, de concert avec l'environnement.

Bienvenue à la relève !



Ensemble nous y arriverons.

Bienvenue à la relève

Encore beaucoup d'apprentissages sont à venir dans ce lab de relations humaines qu'est le CELP

Nous souhaitons la bienvenue à Félix, Jade et Pamela.

Considérant le renouvellement du personnel de la ressource le Pivot, nous nous joignons dorénavant à eux, afin d'en reprendre la direction.

Vous quittez tous et chacun vos univers spécifiques pour rejoindre notre milieu qui

deviendra le vôtre, votre milieu d'appartenance.

Nous considérons que vos expertises personnelles et votre trajectoire de vie spécifiques et complémentaires sauront bâtir une équipe forte pouvant rejoindre les gens de la communauté. Avec eux, vous saurez créer et gérer un havre de paix pouvant répondre à leurs besoins. Ainsi votre contribution à la synergie de l'entraide donnera un caractère singulier à la ressource.

Merci de nous avoir choisis, à votre tour de nous accueillir

Chantale Ménard, vice-présidente sortante⁹

N.B. : Merci à Marie-Thérèse Toutant qui a été sélectionnée pour combler un poste intérim de Direction générale qui s'est terminé vite. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans sa quête. Merci à Chantal Leblanc qui a été retenue comme agente génératrice d'appartenance et qui a tenu, même si elle se retirait rapidement, à assister aux supervisions régulières en tant que bénévole au CELP.

⁹ Chantale Ménard a participé à l'embauche du nouveau personnel avec Louise Ranallo en avril 2022.